



Département du Nord – Arrondissement de Valenciennes

ARRETÉ N°2024/08-19

Nous, Maire de la Commune de Millonfosse,

Vu le Code des Communes, article L131-1 et 2, L131-3 et 131-49

Vu la Brocante de Pêche place Daniel GRARD organisée par les Camarades Pêcheurs de St Amand les Eaux

Vu l'occupation temporaire de la place à partir de 6h le dimanche 1er septembre 2024 pour la journée,

ARRETONS

ARTICLE 1 : La circulation et le stationnement des véhicules automobiles seront interdits sur la place Daniel GRARD à partir de 6h le dimanche 1er septembre 2024 pour la journée,

ARTICLE 2 : L'accès à la place Daniel GRARD aux véhicules se fera uniquement pour les exposants.

Article 3 : Monsieur le Maire, Madame la Lieutenante de la Brigade de Gendarmerie de Lecelles sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Millonfosse le 29 août 2024

Le Maire
Gérald THURU

MAIRIE DE MILLONFOSSE

75 route d'Hasnon 59178 MILLONFOSSE

Tél : 03.27.48.53.98 - Fax : 03.27.48.48.53

Courriel : millonfosse.mairie@wanadoo.fr - Site internet : millonfosse.fr